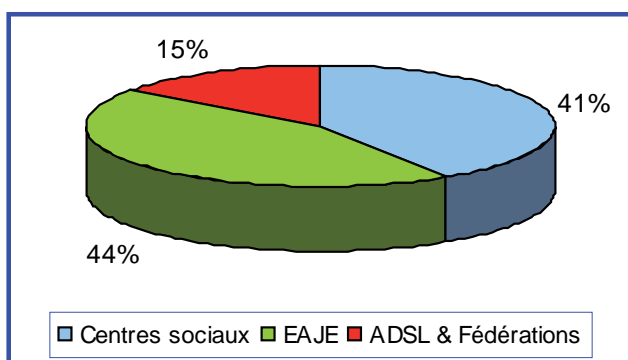


Les associations de la région

La composition

A la fin de l'année 2009, on estimait à **73 les associations de la branche dans la région** : 30 centres sociaux, 32 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 10 autres associations de développement local (ADSL), et 1 fédération (ACEPP ou FCSF¹).



Note : EAJE = Etablissements d'accueil de jeunes enfants ADSL = Associations de développement social local

Le champ de notre étude est limité aux associations qui sont adhérentes à l'OPCA de la branche et/ou au syndicat employeur. En effet, le manque de connaissance que nous avons des autres associations ne nous permet pas d'établir une observation ou même de redresser notre échantillon. En ce qui concerne la région Champagne-Ardenne, les résultats suivants concernent donc **39** associations pour lesquelles nous disposons d'informations sur la formation fournies par l'OPCA. Elles se distribuent de la façon suivante : 26 centres sociaux, 7 associations d'accueil de jeunes enfants, 6 autres associations de développement social local et fédérations. Le nombre d'associations ayant répondu au questionnaire annuel de l'Observatoire sur les salariés n'est pas suffisant pour que nous puissions traiter la partie emploi. L'échantillon des 10 associations ayant répondu au questionnaire se compose de 8 centres sociaux, 1 établissements d'accueil de jeunes enfants, et 1 association de développement local ou fédérations.

La partie formation peut être traitée car les éléments fournis par l'OPCA concernent l'ensemble des associations cotisantes à Habitat Formation et ayant fait usage des fonds de la formations continues.

La formation continue

En 2009, 23 associations de la région ont fait usage du plan de formation ou des fonds de la professionnalisation (soit 64% des associations de la région cotisants à Habitat Formation) : 22 centres sociaux, et 1 association de développement local ou fédération.

Ce sont 240 salariés qui ont participé à 321 actions de formation : 306 formations ont été financées au titre du plan, 8 financées au titre de la professionnalisation et 7 sont des congés individuels de formation.

¹ ACEPP = Association des collectifs enfants parents professionnels

FCSF = Fédération des centres sociaux de France

Le plan de formation

En Champagne-Ardenne, parmi les 306 formations financées sur le plan en 2009, 305 participants étaient issus d'un centre social.

Tableau 1 : Principaux thèmes de formations selon le type d'associations

Dans les centres sociaux et associations de

Thèmes des actions de formation	CS & ADSL	
	Actions	%
Animation globale / travail social / techniques d'animation	118	39%
Autres	52	17%
Secrétariat bureautique	41	13%
Comptabilité gestion	28	9%
Entretien et sécurité	25	8%
Organis. personnelle et com°	14	5%
Informatique	7	2%
Management et conduite de projet	6	2%
Ressources humaines et formation	6	2%
Autres formations sociales	6	2%
Langues	3	1%
Total	306	100%

développement social local, près de 40% des formations concernent «l'animation et le travail social». Viennent ensuite les formations «secrétariat bureautique» (13%) et «comptabilité gestion» (9%).

77% des formations sont dites « d'adaptation ou d'entretien », et 23% sont certifiantes (7% inscrites au RNCP² et 16% non homologuées).

Tableau 10 : Principales certifications

Principales Certifications			
inscrites au RNCP		non inscrites au RNCP	
DEJEPS	7	BAFA	49
BTS	3	BAFD	13
LICENCE	3	DEFA	1
BPJEPS	2		
DE EJE	2		
CAP PE	1		
MASTER	1		
DE AP	1		

Note : DEAP = Diplôme d'état d'auxiliaires de puériculture ; BPJEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; DEJEPS = Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport;

La formation certifiante reconnue inscrite le plus fréquemment au plan de formation de la branche dans la région est Le BPJEPS. Les formations certifiantes non reconnues au RNCP financées sur

le plan dans la région sont : 15 BAFA, 9 BAFD et 1 DEFA.

Dans la région, le coût des formations financées sur le plan s'élève en moyenne à 826 € (mais la moitié ont coûté moins de 424 €). Les formations ont duré en moyenne 46h (mais la moitié des formations ont duré moins de 21h).

Le coût total horaire des formations est de 25€ (avec une médiane à 13€ de l'heure).

La professionnalisation

En 2009, 8 formations en Champagne-Ardenne ont été financées sur les fonds de la professionnalisation : 3 contrats de professionnalisation, et 5 DIF prioritaires.

Les **contrats de professionnalisation** concernaient un CAP petite enfance, un BTS, et un BAC pro.

La durée médiane des contrats de professionnalisation s'élève à 336 heures, pour un coût total médian de 3070 €, soit un coût total horaire médian de 9,15€.

Les thèmes des 5 **DIF** concernaient pour 4 d'entre eux la «comptabilité / gestion» et pour un «le management et la conduite de projet».

La moitié des DIF a duré moins de 12h, et le coût horaire médian s'élève à 64€.

3 RNCP : répertoire national des certifications professionnelles